

BULLETIN DE RESERVATION DE REPAS (1)

à retourner à votre Président d'Association avant le 9 mars 2018

A l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'UNC Gironde
du 24 mars 2018, un repas sera servi

Salle polyvalente 9 rue TROPCHAUD à POMEROL 33500

Menu

**

Garbure

*

Salade de Basse-cour

*

(salade, croûtons, gésiers de canard, foie gras, dés de tomate,
pignons)

*

Trou Normand

*

Darne de Saumon grillé Béarnaise

*

Salade de saison et son duo de fromage

*

Soufflé glacé Grand-Marnier et son coulis d'abricot

*

Café

Participation : **29 euros par personne**

Réservation obligatoire accompagnée du règlement

Nom Prénom :

Ci-joint **règlement adressé à votre Président d'Association** :
chèque postal - chèque bancaire - espèces.

*(1) - Vous pouvez faire un coller-copier de ce texte pour extraire votre
bulletin de réservation*

"-----
-----"

BULLETIN DE RESERVATION GLOBALE (1)

POUR L'ASSOCIATION UNC DE LA GIRONDE DE

.....

Assemblée Générale Statutaire de l'UNC GIRONDE du 24
mars 2018 à POMEROL

(à retourner à l'UNC GIRONDE AVANT LE 10 MARS 2018)

Nombre total de repas réservés :

Ci-joint montant du règlement global :
_____ euros

(Chèque libellé à l'ordre de l'UNC de la GIRONDE)

**Si aucune réservation de repas le Président doit répondre
NEANT**

Signature du Président ou du Trésorier